



Module de formation

Les plans d'engagements, plans de passation des marchés et plans de trésorerie

Présentiel

1 semaine

du 13/04/2026 au 17/04/2026
du 20/07/2026 au 24/07/2026
du 26/10/2026 au 30/10/2026

Packs

Standard : 1 500 €

Prix par personne hors transport international et hors hébergement

Confort : 1 600 €

Prix par personne avec hébergement et hors transport international

Mobilité : 2 400 €

Prix par personne avec transport international et hors hébergement

Premium : 2 500 €

Prix par personne avec transport international et hébergement

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les articulations entre plans d'engagements, PPM et plans de trésorerie
- Mettre en place des procédures coordonnées entre les différentes chaînes (dépenses, marchés, trésorerie)
- Utiliser des outils opérationnels pour assurer la cohérence et la régulation entre les trois plans
- Contribuer à l'automatisation et à l'optimisation des circuits de programmation

Programme pédagogique

- **Le passage des plans d'engagements aux plans des passations des marchés**
 - Les modalités d'élaboration des plans de passation des marchés
 - Les procédures de validation des PPM
 - Les procédures de compilation des PPM ministériels
 - La gestion automatisée des PPM
 - L'articulation entre plans d'engagements et plans de passation des marchés
 - Etude de cas pour l'élaboration d'un PPM
- **Plans d'engagement, PPM et régulation des crédits budgétaires**
 - Les outils de régulation des crédits
 - Méthodologie d'établissement des taux de régulation des dépenses
 - Plans d'engagements et aménagements des crédits
 - Modification des crédits et plans d'engagement des crédits
- **Plans de trésorerie, plans d'engagement et PPM**
 - Les règles d'élaboration des plans de trésorerie
 - Les règles d'articulation entre les plans de trésorerie, plans d'engagement et PPM
 - Les plans de trésorerie et comptes uniques des trésors
 - Règles d'élaboration des notes de situation de la trésorerie

Pour qui

- Gestionnaires des crédits
- Responsables des passations des marchés publics
- Responsables de la planification budgétaire
- Responsables de la gestion de la trésorerie
- Administrateurs des systèmes d'information financiers